

fois... la fraude

LA FRAUDE ÉTOURDISSANTE DU BULLETIN DE VOTE «TOURNANT» DU FIS

1991

Les élections législatives propres et (mal) honnêtes

Tout a été dit et écrit ou presque sur les élections législatives du 26 décembre 1991. Le gouvernement Ghazali de l'époque les voulait «propres et honnêtes». Le Front islamique décréta qu'elles seraient le point culminant de l'assaut final qu'il voulait livrer à la République des «toughat».

Les moyens importaient peu, puisque le Paradis était au bout... du processus électoral, à portée de main et promis à tous ceux qui opteraient pour la solution «islamique». Pour le reste, «el harbou khidâa» (la guerre n'est que ruse), rappelait-on aux dizaines de milliers de militants prêts à en découdre et défilant dans toutes les villes et villages d'Algérie aux cris de «alayha nahya oua alayha namout». Ce qui n'a certainement pas été suffisamment dit, c'est que le FIS a méticuleusement et machiavéliquement préparé cette bataille plus qu'historique pour son destin national et international. Sa stratégie de guerre fut judicieusement structurée autour de trois ingénieuses manœuvres et mouvements tactiques de troupes à l'efficacité redoutable. Il faut agir avant, pendant et après l'élection ! Et ce ne furent pas des mots creux ! En amont de l'élection, il fallait coûte que coûte maintenir le niveau atteint par le réservoir électoral déjà débordant obtenu par ses élus aux élections locales de juin 1990⁽¹⁾.

Le FIS, qui administrait la quasi-totalité des communes d'Algérie depuis cette dernière date, réussit en effet à se constituer un fichier électoral taillé à hauteur de ses



Abassi Madani.

nouvelles et irrépressibles ambitions politiques, à travers l'inscription sur les listes électorales communales de tous ses militants et sympathisants et le noyautage à distance par des militants aguerris et «dormants» des fichiers informatisés à l'échelle de wilaya qui échappaient à son contrôle. Certains de ces militants étaient carrément les directeurs des centres informatiques de wilaya, comme ce fut le cas à cette époque de la wilaya de Mostaganem, à titre d'exemple.

Le jour de l'élection, les militants du FIS déclenchèrent la deuxième phase de l'assaut de la citadelle de l'administration électorale du ministère de l'Intérieur, à travers l'utilisation d'une redoutable arme jusque-là inconnue des bureaucrates des bureaux de vote, auxquels elle donnera le tournis au moment du décompte final des résultats : le

fameux bulletin de vote «tournant».

Convaincus que leurs ennemis jurés seraient ce jour-là les membres du bureau de vote, qui recevront certainement la consigne de convertir en bulletins nuls tous les bulletins en faveur du FIS présentant des anomalies déposés par les millions des votants de cette mouvance dont une bonne part était analphabète, le FIS mit au point au niveau de tous les douars et communes d'Algérie de véritables dispositifs opérationnels d'aide à la transcription de ses consignes de vote.

Le mode d'emploi exécuté ce jour-là par les 3 260 222 voix qui votèrent pour le FIS fut d'une redoutable efficacité : un premier militant reçoit l'ordre de voter nul en déposant au fond de l'urne une enveloppe sans bulletin et de ramener à la permanence du parti le bulletin vierge.

Cette permanence se chargeait par la suite de confectionner proprement et minutieusement un bulletin parfaitement coché et conforme en tous points aux dispositions légales d'un suffrage exprimé. Et la noria de fonctionner et de tourner ainsi toute la journée sans que personne s'aperçoive du subterfuge, qui ne sera éventé que bien plus tard, après la fermeture des bureaux de vote. C'est ce qu'on pourrait appeler des bulletins propres pour une élection (mal) honnête. Mais l'ultime humiliation de l'administration électorale par l'appareil paramilitarisé du FIS n'intervint en cette nuit particulièrement froide du 26 décembre 1991 qu'après la fermeture des bureaux de vote et le décompte des résultats. Les urnes

furent l'objet d'une spartiate surveillance rapprochée par des «commandos» prêts au martyre suprême.

Utilisant ensuite un dispositif de collecte de résultats parfaitement huilé et adapté aux réalités topographiques et socio-économiques réelles du vaste et profond pays, combinant harmonieusement ânes, mulets, chevaux à la campagne d'un côté et de l'autre, vélos, motos, téléphone et fax⁽²⁾ dans les villes et villages, le FIS réussit un autre exploit historique : annoncer avant le ministre de l'Intérieur de la République les résultats du scrutin, à la virgule près. L'Etat algérien venait de vivre cette nuit-là l'un de ses revers historiques les plus humiliants.

Quand, tard dans la nuit, le défunt Larbi Belkheir, la mine défaite, balbutia enfin et devant les caméras du monde entier les premières tendances d'un scrutin déjà clos, les millions de militants du FIS pensaient déjà au deuxième tour... qui n'aura jamais lieu, grâce au martyre suprême, bien réel celui-là, des meilleurs fils de l'Algérie comme Belkhenchir, Djaout, Senhadri, Benhamouda et autres Belkaïd. Sans oublier, bien évidemment, les martyrs du *Soir d'Algérie* et à leur tête notre talentueux Dorbane...

M. K.

(1) 4 331 472 voix : record jamais égalé depuis l'ouverture politique.

(2) Le FIS a été la première institution à faire un usage intensif opérationnel de cet outil de communication dont l'usage n'était pas aussi «démocratisé» qu'aujourd'hui.

1997

LA LEÇON DE FRAUDE DU RND

La victoire à la Pyrrhus du parti «bébé né avec des moustaches»

3 533 434 voix⁽¹⁾ ! Tel est le résultat obtenu par un parti né trois mois plus tôt et que la rue algérienne eut l'attendrissante délicatesse de surnommer le parti «bébé né avec des moustaches» !

Avec des moustaches et, semble-t-il, une machine électorale qui aurait été – selon les résultats affichés au *Journal officiel* – plus performante que celle du FIS en 1991, qui n'a obtenu au bout de la plus grande tentative de remise en cause de l'ordre républicain jamais menée contre le jeune Etat algérien à travers la gigantesque bataille dont nous venons de relater les épisodes les plus obscurs, que... 3 260 222 voix⁽²⁾. Pourtant, il est impossible pour un Algérien normalement constitué et jouissant de ses capacités mentales et intellectuelles de croire que le RND ait pu un jour, une seule nuit, une seule seconde, être plus puissant (électoralement parlant, bien sûr) que le FIS ! Pour en savoir un peu plus, nous nous sommes livrés à un petit exercice statistique que vous pouvez reproduire vous-mêmes, simplement en prenant soin de disposer, au préalable, du jeu complet des JO proclamant les résultats des quatre élections législatives qu'a organisées l'Algérie depuis l'avènement du pluralisme politique (1991 à 2007).

En établissant une moyenne par wilaya des taux de participation enregistrés au cours des scrutins de 1991, 2002 et 2007 (sans celui «boosté» de 1997), vous obtiendrez une moyenne arithmétique «naturelle»

sur quinze ans de la participation des citoyens aux élections législatives par wilaya. Sélectionnez, à l'issue de ce petit exercice d'arithmétique électorale, les wilayas qui ont communiqué les taux de participation les plus grossiers et les plus irréels (supérieurs à 80%) aux élections législatives de 1997 qui nous intéressent ici, et comparez ce taux avec la moyenne de participation aux trois autres élections législatives étalées sur plus de 15 ans : la différence que vous obtiendrez correspond au déficit démocratique réel que traîne congénitalement depuis le RND, qui pense qu'une naissance au forceps comme la sienne entre, d'un côté, la côte d'Adam d'une Algérie convalescente et la cuisse de Jupiter de bienveillants et complaisants protecteurs, devait l'autoriser à accepter des largesses électorales aussi incorrigibles au regard de l'épisode historique tragique qui en a favorisé la mouvementée éclosion. Deux exemples particulièrement édifiants : la wilaya de Relizane dont la moyenne des taux de participation aux élections législatives de 1991, 2002 et 2007 était de 46,40% (il s'agit pourtant d'une moyenne de chiffres officiels) a atteint le taux de participation record de 82,33% en 1997. Idem pour la wilaya de Tissemsilt qui aurait «voté» à



Ahmed Ouyahia.

hauteur de 83,12%, alors que son taux de participation officiel moyen aux autres consultations électorales législatives de 1991, 2002 et 2007 n'était que de 50,31%. Ce qui fait encore le plus mal dans l'évocation du cas de ces deux wilayas, c'est que ces espaces étaient infestés à l'époque par l'hydre terroriste ! Mais le plus affligeant dans cette élection tragi-burlesque des législatives de 1997, reste incontestablement la façon dont les observateurs des pays frères et amis chargés du contrôle de la régularité de ce scrutin ont rendu compte de sa «transparence» exemplaire : «Tous les frères arabes sont fiers que l'Algérie ait pu réaliser le passage vers le multipartisme.» Et de conclure péremptoirement : «Nous n'avons observé aucune irrégularité

dans les opérations de vote et de dépouillement.» La «victoire» électorale de 1997 du RND (aux locales et aux législatives) fut effectivement une victoire à la Pyrrhus, ruineuse, que le parti faillit payer très cher dès le retour en force programmé aux législatives de 2002 du grand frère siamois (le FLN), réhabilitation qui le reléguera dare-dare et sans ménagement au rang humiliant de troisième force politique... après le HMS. Ouyahia, le Phyrus redevenu par la force des choses subitement soldat défendant les derniers retranchements de ses territoires électoraux d'hier, subitement réduits à une peau de chagrin, crie à son tour au loup. Il connaît parfaitement la forêt et ses pièges. Pour la première fois, il parle de fraude, dont la partition serait – selon ses accusations véhémentes d'alors – mise en musique par les chefs de daïra et les walis sous la baguette magique du ministre de l'Intérieur qui eut à subir momentanément les foudres de l'enfant gâté du système. Aujourd'hui, le premier est Premier ministre et le second vice-Premier ministre.

M. K.

(1) JORADP n°40 du 11 juin 1997, p. 3, proclamation du Conseil constitutionnel relative aux résultats de l'élection de l'APN.

(2) JORADP n°01 du 04 janvier 1992, p. 2, proclamation du Conseil constitutionnel des résultats officiels des élections législatives du 26 décembre 1991 (premier tour).